

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS49

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,
Mme Ressigier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

De la même façon que pour l'article 7, si le Gouvernement (qui travaille décidément au dernier moment et nous laisse pantois-es quant à sa gestion de la crise) a décidé un nouveau relèvement de l'ONDAM 2020, d'un montant de 800 millions d'euros par rapport au texte adopté par l'Assemblée nationale, ce qui le portera à 218,9 milliards d'euros, nous nous opposons à une contraction des dépenses imposées par la logique de l'ONDAM.